



DEMANDE ET UTILISATION D'UN BADGE D'ACCES CONSERVATOIRE REGIONAL DU GRAND NANCY

Chaque nouvel élève, après dépôt dans les urnes dédiées à cet effet du présent formulaire de demande d'accès, reçoit gratuitement à son inscription un badge électronique strictement personnel, qui permet l'ouverture de la porte d'entrée, après le hall d'accueil.

Les parents d'élèves âgés de 5 à 8 ans au 31 décembre, peuvent également recevoir gratuitement un badge d'accès, afin de pouvoir accompagner leur enfant jusqu'à la salle de cours.

Afin d'accéder au site, le bénéficiaire doit :

- Badger sur le rectangle **rouge** à droite de la porte (entrée et sortie)

EN CAS DE PERTE, VOL OU ALTERATION (Y COMPRIS LA PERFORATION) :

- Le renouvellement du badge sera facturé au bénéficiaire (y compris si la carte perdue a été retrouvée) après émission d'un nouveau badge, conformément à la délibération tarifaire annuelle.

A SAVOIR :

- Les codes barre imprimés ne sont pas liés aux accès.
- Les badges sont nominatifs et l'accès n'est autorisé qu'à une seule personne.
- La perforation d'une carte la rend inutilisable.
- La présentation du badge à l'accueil permet également aux élèves d'accéder aux studios

✂.....✂.....✂

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BADGES

Date de la demande :/...../.....

NOM et Prénom du parent :

NOM et Prénom de l'élève :

SITUATION

- Nouvel élève Parent d'élève de 5 à 8 ans (1 badge par famille)
 Badge à remplacer Nouvel enseignant ou agent

DEMANDE D'ACCES SPECIFIQUE

- ACCES P.M. R INSTRUMENT VOLUMINEUX (préciser l'instrument)

.....

LES BADGES PARENTS CONCERNENT LES ÉLÈVES ÂGÉS DE 5 ANS A 8 ANS AU 31 DÉCEMBRE. LES COURS D'ÉVEIL, D'ATELIER DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE ET DE DANSE SONT EXCLUS DU FAIT DE LEUR PRISE EN CHARGE DÈS L'ACCUEIL PAR DU PERSONNEL DÉDIÉ.